



# LES EXPERTS RECRUTEMENTS

## ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES – RECRUTEMENT DE TRAVAILLEUR ÉTRANGER

### 1. Recrutement identifié

#### *Documents à fournir par l'entreprise :*

- Extrait KBIS de moins de 3 mois
- Attestation URSSAF de moins de 6 mois
- Mandat signé autorisant le traitement du dossier
- Contrat de travail d'un salarié de l'entreprise (si métier réglementé et responsabilité du travailleur étranger)

#### *Documents à fournir par le candidat :*

- 12 bulletins de salaire
- Attestation de salaire CNSS mentionnant au minimum 12 mois travaillés
- Casier judiciaire vierge
- Diplôme et/ou attestation(s) de travail et/ou de formation

### 2. Recrutement non identifié

- Mandat signé
- Fiche de poste du salarié précisant le poste, les missions et le salaire proposé

*NB : Tous les documents doivent être lisibles, à jour et conformes à la réglementation en vigueur.*